

ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL : OPTIMISER L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SUIVI DES MAJEURS PROTÉGÉS



23-24/01/2024 - Paris
26-27/09/2024 - Paris



• 1^{er} inscrit : 1065 €
• Par inscrit supplémentaire du même établissement 965 €
• Intra : sur devis

OBJECTIFS

- Clarifier le cadre juridique de la protection des majeurs à la lumière des dernières actualités légales et réglementaires
- Optimiser l'organisation pratique de la protection des majeurs vulnérables
- Sécuriser les interventions et les pratiques des Assistants de Service Social dans l'accompagnement et le suivi des majeurs protégés

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes mobilisées :

- Apports théoriques
- Travail d'analyse et d'échange à partir des expériences des stagiaires et de l'expert-formateur
- Ateliers pratiques
- Séance de questions-réponses

Évaluation et suivi :

- Test d'auto-positionnement en amont de la formation et recueil des attentes des participants
- Test d'évaluation et questionnaire de satisfaction de la formation à chaud

PUBLIC CONCERNÉ

- Cadres Socio-Éducatifs et Assistants de Service Social des établissements de santé (Services sociaux hospitaliers)
- Cadres territoriaux, Assistants de Service Social et autres Travailleurs sociaux des Conseils Départementaux (Action sociale, Polyvalence de secteur...)

PROGRAMME

I. I. ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL ET PROTECTION DES MAJEURS : MAÎTRISER LE CADRE JURIDIQUE

- Connaître les principes généraux régissant la protection juridique des personnes majeures
- Maîtriser les règles applicables et les mesures de protection
- S'approprier les dernières évolutions légales et réglementaires

II. OPTIMISER LES INTERVENTIONS DES ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL AUPRÈS DES MAJEURS PROTÉGÉS

- Optimiser la coopération entre les différents acteurs intervenant dans la protection des majeurs
- Améliorer l'évaluation sociale des majeurs vulnérables
- Atelier pratique : Repérage des situations à risques
- Organiser l'accompagnement social des majeurs protégés et le suivi des mesures
- Anticiper et gérer les principales difficultés pratiques
- Atelier pratique : Analyse et discussion autour de cas pratiques
- Sécuriser les interventions des Assistants de Service Social auprès des majeurs protégés

III. ÉVALUATION DE LA SESSION

PROFIL DES INTERVENANTS

- Préposé d'établissement en qualité de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs d'un établissement de santé
- Juriste spécialisé en Droit de la santé

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

